

Le maire Alain Marin ne se représentera pas à Perchède

Une certaine déception transparaît dans ses vœux



Le maire Alain Marin ne se représentera pas à Perchède

Alain Marin présente ses vœux le 11 janvier 2019. Après avoir décrit les réalisations de 2018 et les projets pour 2019, il remercie les associations du village et les conseillers municipaux, puis il annonce qu'il ne se représentera pas aux élections communales de 2020. Il l'annonce ce jour-là pour que les futurs candidats et leurs équipes aient le temps de se préparer. En plus de son activité professionnelle privée et celle de maire, il doit à présent s'occuper de son père malade.

Le petit village de Perchède a une population de 100 habitants. Pourtant, Alain Marin en a fait un lieu connu dans tout le Gers et même au-delà, par la création de l'écofête du Pesqué, qui fédère de nombreuses associations du canton et mutualise leurs moyens. Ainsi peuvent-elles coopérer pour créer une grande fête plutôt que plusieurs petites, ou pas du tout. L'écofête du Pesqué a fêté sa 8e année en 2018. Alain Marin a eu la prudence de confier son organisation, depuis deux ans, à l'association Pimao.

Dès le départ, Alain Marin a assigné son but à l'écofête : développer notre territoire rural pour ses habitants, pour retenir et attirer des jeunes, en conservant ses traditions et son patrimoine environnemental qui font son attrait, grâce à la mutualisation des moyens des associations et des communes environnantes.

Réalisations 2018

L'enfouissement des réseaux électriques a été réalisé par le Syndicat départemental de l'énergie du Gers. Et le Syndicat intercommunal des eaux du bassin de l'Adour-SIEBAG a renouvelé la canalisation d'eau potable route des Vignes. Avec cela, c'est 100 % du réseau d'adduction d'eau qui ont été refaits à neuf. De plus, 5 transformateurs moyenne tension sont désormais en place à Perchède contre 3 il y a quelques années.

Autres réalisations :

la cuisine de la salle des fêtes a été aménagée pour la mettre en conformité,

la restauration et l'électrification de la cloche de l'église ont été effectuées, ce qui achève la tranche 2 du projet de restauration de l'église Saint-Martin

la création, sous l'impulsion de Bernard Pierre, son président, de l'association Pimao (1) « qui donne une image ambitieuse et dynamique de notre village (...) mais aussi à l'ensemble de l'Armagnac » ; elle s'associe aux décisions politiques prises par les élus dans les domaines social, économique, culturel et patrimonial ; elle a un rôle de coordinateur, pas de décideur.

Projets 2019

De nouveaux projets d'aménagement sont prévus, en particulier le gros chantier de la restauration de l'église :

les tranches 3 et 4 de la restauration commenceront au 2e semestre, une fois que l'éclairage public autour de l'église aura été validé collectivement ; les travaux sont estimés à 58 000 euros pour lesquels des aides publiques sont demandées ; de plus, une convention avec la Fondation du patrimoine permettra d'ajouter des dons défiscalisés,

la replantation de la parcelle de peupliers de la forêt communale a été faite en avril ; une coupe d'éclaircie des chênes d'Amérique est en cours ; elle est réservée aux habitants du village,

Remerciements

Alain Marin remercie les trois associations « qui animent notre village » pour leur dévouement et leur dynamisme :

la Société de chasse de la Saule (dont le siège est à Magnan), animée par des passionnés de chasse ; elle régule le gros gibier, ce qui concerne tous les Perchèdois, le Comité des fêtes, qui a un nouveau bureau avec Sylvie (présidente), Martine (secrétaire) et Danielle (trésorière) ; de nouveaux projets d'animations seront discutés lors de l'assemblée générale du 18 janvier,

Pimao, déjà citée.

Le maire remercie les conseillers municipaux pour leur engagement et, particulièrement, Christian Cuvelier, maire-adjoint, pour le travail accompli, notamment la rédaction du cahier des charges pour la restauration de l'église, ce qui a permis une économie substantielle.

Sans oublier la Communauté de communes, le Conseil municipal, les maires des villages voisins qui prêtent leur matériel, les bénévoles de l'Armagnac, qui prennent part aux animations de l'écofête et les dames qui préparent les repas.

Agir mérite le respect

Alain Marin souligne que l'équipe du Conseil municipal et la secrétaire travaillent tous les jours pour défendre l'intérêt des Perchèdois et l'intérêt général. L'équipe est consciente de ne pas faire l'unanimité, mais elle mérite le respect pour le travail accompli. On ne peut savoir si une décision est bonne, que lorsque son effet est visible. Il y a une part de risque à prendre obligatoirement, « sans mettre à mal les finances ».

Pour les instances qui suivent, le conseil municipal a assuré 152 réunions en 365 jours : Commune, conseil de la Communauté de commune (CCBA), commissions voirie, finances, économie, tourisme de la CCBA, Syndicat scolaire, Siebag, Pays d'Armagnac, Syndicat Midour-Douze, Office de tourisme etc. Cet engagement mérite au moins le respect, un respect qui rende la vie plus agréable.

Conclusion

« Nous avons la chance d'habiter un village, un canton, un territoire qui bougent, où il fait bon vivre », conclut le maire. Un village qui est une communauté d'habitants fidèles. Et nombreux, comme c'est le cas lors de ces vœux. « Nous devons aller de l'avant et regarder devant nous » : nous avons « la capacité collective d'engager des initiatives d'intérêt général ».

(1) Pimao est une main : le pouce (économie locale et circuits de proximité), l'index (connexion en ruralité), le majeur (patrimoine naturel et bâti), l'annulaire (culture, traditions et loisirs) et l'(o)auriculaire (initiatives sociales).



Les conseillers municipaux



L'assistance



Élisabeth Dupuy-Mitterrand, présidente de la CCBA et Christian Peyret, maire de Nogaro



Patricia Galabert, maire du Houga (2e à partir de la droite)



Dans l'assistance



Cadeau à Suzanne Lassalle, ancien sonneur civil à l'église depuis 1985



Ce musicien a égayé l'apéritif et le repas